

Le docteur Boneel, directeur du centre d'Élisabethville, a donné ensuite des explications sur les laboratoires, qui poursuivront des études poussées sur les trypanosomes vecteurs, notamment la maladie du sommeil. L'équipement des laboratoires est ultramoderne, mais les chercheurs manquent, a-t-il déclaré. Le docteur Boneel a adressé alors un appel aux universitaires belges pour signaler les carrières qui existent au Congo belge.

Un Congolais nommé Attaché de Cabinet au Ministère des Colonies

M. BUISSERET, ministre des Colonies, a décidé d'attacher à son cabinet M. Antoine-Roger Bolamba, écrivain et journaliste congolais. M. Bolamba est rédacteur en chef de *La Voix du Congolais* depuis sa fondation en 1945. Avant cette date, il fut pendant douze ans attaché au secrétariat du médecin-directeur du Foréami. M. Bolamba est détenteur de la carte du mérite civique, membre du Comité consultatif de l'Office des Cités Africaines, co-président du groupement culturel belgo-congolais, membre du Comité consultatif de Radio Congo belge — Émissions africaines, et membre du Comité des Amis de l'Art indigène.

Les Problèmes de l'Enseignement secondaire (A.O.F.)

M. JEAN CAPELLE, recteur de l'Université d'A.O.F., vient d'effectuer à Conakry un court séjour au cours duquel, en liaison avec les services compétents, il a étudié plus particulièrement les problèmes de la réorganisation de l'enseignement secondaire et technique.

Dans un double souci d'efficacité et d'économie et afin de permettre aux élèves de se spécialiser à partir de la classe de quatrième seulement après avoir reçu un enseignement commun dans les classes précédentes, la Direction générale de l'Enseignement envisage, en effet, pour chaque territoire, de concentrer en un établissement unique ou 'collège d'orientation mixte', toutes les classes de sixième et de cinquième de l'enseignement secondaire, qu'il s'agisse du classique, du moderne ou du technique.

Quant aux classes allant de la quatrième à la deuxième partie du baccalauréat, elles seraient également concentrées dans un établissement unique, un 'lycée ou collège mixte' classique, moderne et technique, les élèves ayant choisi l'une des trois branches à sortie du collège d'orientation, selon leurs goûts et leurs capacités et les conseils de leurs professeurs.

Cette formule, qui constitue un regroupement horizontal des différentes classes de l'enseignement secondaire actuellement réparties entre plusieurs établissements — collège technique, collège moderne, collège classique — est déjà appliquée avec succès à Abidjan. Elle est projetée à Dakar, mais les difficultés d'installation n'ont pas encore permis de l'organiser.

A Conakry, où se poursuivent les grands travaux d'aménagement de bâtiments scolaires, elle serait susceptible d'intervenir à la rentrée scolaire d'octobre 1957.

Pendant son séjour à Conakry, le recteur Capelle s'est également penché sur le problème de la formation professionnelle et a pris contact à ce sujet avec les dirigeants des deux grandes sociétés industrielles de la place: la Compagnie des Bauxites du Midi et la Compagnie Minière de Conakry.

Institut Français d'Afrique Noire

LA Section de Sociologie de l'IFAN, réduit temporairement à trois membres depuis le départ de P. Mercier, poursuit son étude de problèmes posés par l'urbanisation et l'industrialisation de l'Ouest Africain.

A. Hauser effectue depuis 1953 une enquête de sociologie industrielle dans l'Ouest Africain en procédant par interview des principaux agents européens et travailleurs africains d'entreprises diverses. La main-d'œuvre a été décrite quantitativement dans la mesure où

les statistiques le permettent: groupes ethniques, groupes d'âges, catégories professionnelles, situation de famille. Ses conditions de vie ont été esquissées dans certains cas et quelques caractéristiques annonçant la naissance d'une classe ouvrière ont été notées. Divers problèmes relationnels entre les travailleurs et leur travail ont été abordés: formation professionnelle, rendement et prix de revient de la main-d'œuvre, problèmes ethniques et religieux, relations entre Européens et Africains dans le travail et à propos du travail, etc. Ont été également abordés les problèmes des relations de l'homme et de la machine dans les travaux agraires dans le cadre du paysannat et du colonat. Enfin une enquête en cours dans l'Ouest Africain britannique et au Libéria aborde surtout les problèmes de l'africanisation des cadres et techniciens, de la formation professionnelle, et du recrutement de main-d'œuvre.

Le Docteur L. Masse poursuit le dépouillement des enquêtes et sondages socio-démographiques urbains effectués dans les années précédentes en collaboration avec P. Mercier. En même temps il commence une étude sur l'État Civil en AOF. La fraction de l'État Civil choisie est *l'état civil urbain*, mieux tenu, plus abondant par rapport au chiffre de la population couverte, moins influencé dans ses imperfections par les obstacles naturels que peuvent rencontrer les déclarations en brousse. Les registres de naissance n'ont pas été examinés (beaucoup de naissances déclarées en ville ne s'y sont pas réellement produites); seuls ont été retenus les registres de décès pour les années 1951 à 1955 compris; c'est au cours de cette période que beaucoup de recensements urbains ont été tentés avec le maximum de conditions favorables; ainsi des comparaisons peuvent éventuellement être faites entre état civil et recensement.

Les buts poursuivis sont les suivants: *a.* Examiner si réellement l'état civil est aussi mauvais et aussi inexploitable qu'on veut bien le dire. *b.* Dans la mesure où un groupe professionnel assez étoffé comportera un taux de déclarations satisfaisant, tenter d'établir des tables de survie. *c.* Examiner les variations des enregistrements de décès dans le temps et tenter d'établir des corrélations avec les faits climatiques et météorologiques. Ce travail est effectué dans le cadre du programme de recherches du groupe d'étude de l'acclimatement de l'homme sous les tropiques.

Y. Mersadier a étudié depuis 1954 des budgets de familles de salariés africains. Trois enquêtes d'une durée d'un mois chacune ont eu lieu au Sénégal, à Thiès, Dakar et Saint-Louis. Le nombre des familles étudiées est faible: 136 au total, dont 42 à Thiès, 52 à Dakar et 42 à Saint-Louis.¹ La valeur statistique des résultats s'en trouve donc amoindrie. Ce premier stade des études de niveau de vie s'avère pourtant indispensable dans les villes d'Afrique. Les genres de vie trop différents s'opposent à ce que l'on transpose telles quelles les méthodes utilisées et éprouvées dans la métropole ou d'autres pays 'occidentaux'.

Le but de ces trois enquêtes était donc d'abord d'éclairer la complexité de la vie quotidienne des Africains des villes, sans perdre de vue pourtant le but essentiel qui était l'étude des budgets. Ensuite de mettre au point des méthodes de travail utilisant des questionnaires et des enquêteurs: le questionnaire étant d'ailleurs, pour les deux premières enquêtes, conçu davantage en fonction de l'enquêteur que du dépouillement futur.

Des données intéressantes ont pu être recueillies, faisant apparaître des tendances qui, malgré le petit nombre de familles étudiées, peuvent parfois être généralisées. Elles concernent la composition du groupe familial et le 'parasitisme familial', la structure des revenus où la part du salaire n'est pas toujours la plus importante, les dépenses et les modes d'achat, souvent irrationnels, mais qui permettent à beaucoup de vivre au-dessus de leurs moyens (achats à crédit en particulier).

[Communication de A. Hauser.]

¹ Voir *Africa*, xxiv. 4, 1954, p. 380.